

PROJET SPORTIF POUR LA LIGUE REGIONALE D'ESCRIME DE NOUVELLE-AQUITAINE (LENA) - 2024 / 2028

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de PARIS 2024 se sont récemment achevés. L'importante couverture médiatique et les bons résultats de nos escrimeurs (7 médailles) ont mis notre sport en lumière et ont entraîné une forte augmentation de licenciés (plus de 15%). Le rôle de la LENA est maintenant de les accueillir et de les maintenir dans ses clubs.

Grâce au projet exposé ci-dessous, la LENA, avec toutes ses composantes (bureau, comité directeur, commissions, ETR, Comités départementaux et clubs), va s'attacher à améliorer le fonctionnement de toutes ses disciplines et de les développer au cours de l'olympiade 2024/2028.

Ce projet, doit contribuer à dynamiser notre grande ligue et à créer les liens indispensables entre ses 12 départements et l'ensemble de ses 64 clubs.



LA GOUVERNANCE :

Pour une bonne animation régionale, création de liens et mise en place d'une gouvernance prenant en compte l'étendue du territoire, pour cela :

- + Constitution d'un nouveau Bureau représentatif de la Région, renouvellement des commissions statutairement obligatoires et création de commissions pour les thématiques importantes.
- + Préparation de la parité femmes/hommes, obligatoire pour le prochain mandat ;
- + Aide à la dynamique des Comités Départementaux (dont les Présidents sont désormais membres de droit du Comité Directeur de la Ligue) en s'appuyant sur des conventions annuelles ;
- + Incitation aux échanges interdépartementaux et interclubs.
- + Collaboration étroite avec « l'Equipe Technique Régionale » (ETR) et écoute de l'ensemble des enseignants, force de propositions ;
- + Représentation et relations régulières avec les instances institutionnelles et notamment : la Région Nouvelle-Aquitaine, le CROS et la FFE... ;
- + Recherche d'un bon équilibre dans l'organisation de nos réunions, en présentiel (lieux les plus adaptés) et/ou en distanciel (visioconférence) ;
- + Présence de représentants de la LENA (élus et techniciens) sur les compétitions et les manifestations régionales.



LES FINANCES :

Pour la constitution des ressources primordiales à la réalisation de ce projet :

- + Gestion des finances avec rigueur et en toute transparence (points réguliers) ;
- + Rédaction d'un règlement financier réactualisé chaque saison récapitulant les aides ;
- + Constitution d'une commission « instruction des dossiers de subvention » ;

- + Recherche du maximum de subventions et de partenariats ;
- + Aides et formation des dirigeants de clubs pour l'établissement des demandes de subventions.



LE DEVELOPPEMENT :

Pour un maillage équilibré du territoire :

- + Soutien et accompagnement de la création de clubs et/ou de leurs antennes ;
- + Attribution d'aides financières (cf. règlement financier de la LENA) pour :
 - La création de clubs et antennes ;
 - Certaines licences (escrime et cancer du sein, sport santé, FFSA, FFH) ;
- + Prêt de matériel : amélioration du fonctionnement et de l'entretien. Remplacement et augmentation du matériel (selon finances) ;
- + Elaboration d'un plan d'investissement de salles spécialisés avec les collectivités locales et les instances ad hoc ;
- + Aide aux clubs en constituant une équipe de « bénévoles polyvalents et mobiles » ;
- + Partage de pratiques avec le « Comité Régionale de Pentathlon Moderne Nouvelle-Aquitaine » ;
- + Collaboration avec la « Ligue Nouvelle-Aquitaine du Sport d'Entreprise » ;
- + Soutien de projets innovants.



LA FORMATION DES CADRES :

Pour le bon fonctionnement des clubs, leur pérennité et répondre à l'augmentation des licenciés post-JOP 2024 : élaboration d'un programme de formation développé avec la commission « Formation » et l'ETR :

- + Aide et développement :
 - Des stages de formation des animateurs et des éducateurs ;
 - De la montée en compétence des enseignants (participation d'entraîneurs nationaux et/ou de maîtres d'armes de clubs emblématiques) ;
 - De la formation professionnelle ;
- + Réflexion sur la création d'un centre de formation au BPJEPS à Bordeaux ;
- + Défraiement et indemnisation justes des cadres de l'ETR ;
- + Aide à la recherche de débouchés, d'emploi (bi/multi emplois).



LA VIE SPORTIVE :

Pour un bon dynamisme de la ligue, la commission « Vie Sportive », en lien avec la commission « Arbitrage » et l'ETR :

- + Etablissement de règlements (communs et spécifiques) par armes en début de saison et d'un calendrier en adéquation avec le calendrier national ;

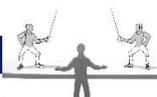
- + Accompagnement de la FFE dans le renouvellement des élites en proposant un système de détection régionale pour les plus jeunes ;
- + Organisation d'un circuit régional et de Championnats régionaux pour chaque discipline (épée, fleuret, sabre, artistique, sabre laser) sélectifs au différents Championnats de France ;
- + Organisation d'épreuves pour tous, ludiques et conviviales pour les 80% de licenciés non compétiteurs ;
- + Développement des compétitions vétérans, catégorie constituant un vivier important de dirigeants, d'arbitres et d'animateurs ;
- + Aides au développement de l'escrime féminine.



LE HAUT NIVEAU :

Pour dégager une élite, vitrine de la Ligue, la commission « Vie Sportive » en lien avec l'ETR :

- + Développement des stages régionaux pour une meilleure cohésion, notamment des jeunes escrimeurs ;
- + Aide aux tireurs, aux équipes pour soulager les familles et les clubs ;
- + Projet pour la catégorie M13 : soutien de l'organisation d'entraînements départementaux de proximité pour favoriser l'accession au haut niveau ;
- + Accompagnement des Pôles d'Excellence de sabre (actuellement implantés au CREPS de Bordeaux) et les Centres de Formation Fédéraux (Bordeaux pour le fleuret et Pau pour le sabre).



L'ARBITRAGE :

Pour conforter notre arbitrage, en lien avec la commission « Arbitrage » et l'ETR :

- + Développement de la formation des arbitres (toutes armes et disciplines) ;
- + Initiation des parents, des bénévoles à l'arbitrage ;
- + Association de la formation des arbitres avec les stages régionaux.



LA COMMUNICATION :

Pour une meilleure connaissance de la ligue en interne et en externe :

- + Recrutement d'un volontaire service civique, renfort pour l'aide à la communication ;
- + Utilisation des outils mis à disposition par la FFE et création d'outils plus adaptés à notre Région ;
- + Renforcement de notre visibilité sur les réseaux sociaux : Facebook, TikTok, Instagram...
- + Valorisation des escrimeurs de haut niveau régionaux comme parrains/ marraines de jeunes tireurs ;
- + Développement et aides pour la venue de membres des équipes de France, de stages nationaux et de manifestations internationales ;
- + Participation au « Village des Sports » lors de la foire exposition de Bordeaux.



LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DE :

En lien avec les référents(tes) nommé(e)s, aide au développement et à la structuration des nouvelles disciplines et de l'escrime fauteuil :

- + Réglementation de l'escrime artistique et du sabre laser pour intégration dans le cadre fédéral ;
- + Facilitation de l'accès de l'escrime fauteuil dans les clubs.



LES COMMISSIONS :

Mise en place des commissions obligatoirement prévues par les statuts :

- + Arbitrage / Vie Sportive et Haut-Niveau / Développement / Communication / Médicale et Escrime Santé / Surveillance des Opérations Electorales.

Constitution de commissions sur les thématiques suivantes :

- + Formation / Instruction des Dossiers de Subvention / Escrime pour tous, Evénements Ludiques et Conviviaux / Vétérans / Ethique et Citoyenneté



UNE DEMARCHE ECORESPONSABLE :

Dans le cadre d'une démarche écoresponsable, pour le respect de la planète et l'éducation de nos jeunes escrimeurs, mise en place des actions suivantes :

- + Adhésion à la charte écoresponsable des 10 engagements de la FFE, signée avec le ministère chargé des sports ;
- + Incitation au déplacements en transport en commun, en covoiturage...
- + Programmation des réunions le plus possible au centre de la ligue, et/ou en visio-conférence ;
- + Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du programme « Mob'Sport ».



LE RESPECT DE L'ETHIQUE ET DE LA CITOYENNETE :

Pour respecter les valeurs du sport, de l'escrime, veiller à ce que nos adhérents et leur entourage aient un comportement citoyen la LENA met notamment en place :

- + Un plan de formation pour les bénévoles et les enseignants ;
- + La diffusion de la charte Ethique et Déontologie de la FFE ;

- + L'inscription obligatoire d'une charte de bonne conduite dans les feuilles de route des compétitions.
- + La constitution d'une commission régionale « Ethique et citoyenneté ».



Voilà présentées les principales actions de notre projet régional pour l'olympiade 2024/2028.

Elles ont été présentées, discutées et approuvées par les diverses instances de la LENA : Bureau, Comité Directeur, Commissions et ETR.

Chaque saison, des priorités seront établies et ce projet sera complété par des « fiches activités » avec leur budget.

Fait le 8 janvier 2025 à Talence

*Bernard LATASTE
Président de la LENA*